

**RAPPORT SUR LE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (C) 2022–2023**

Comité sénatorial permanent des finances nationales

DIXIÈME RAPPORT

**L'honorable Percy Mockler, président
L'honorable Éric Forest, vice-président
L'honorable Clément Gignac
L'honorable Larry Smith**

Mai 2023

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU COMITÉ	1
ORDRE DE RENVOI.....	2
OBSERVATIONS	3
INTRODUCTION.....	4
1 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE	6
Observations du comité	6
1.1 Aperçu des dépenses budgétaires.....	6
1.2 Assistance à l'Ukraine	7
1.3 Examen de la politique de défense	7
1.4 Services spéciaux et professionnels	7
1.5 Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD).....	8
1.6 Changement de culture	8
2 AFFAIRES MONDIALES CANADA.....	9
Observations du comité	9
2.1 Aperçu des dépenses budgétaires.....	9
2.2 Financement pour faire face aux répercussions des changements climatiques	9
2.3 Financement des efforts de prévention des pandémies	10
2.4 Soutien du Canada à l'Ukraine	10
3 SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA	12
Observations du comité	12
3.1 Aperçu des dépenses budgétaires.....	12
3.2 Soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves et aux Indiens inscrits du territoire du Yukon	12
3.3 Financement à l'appui des services à l'enfance et à la famille dans les collectivités autochtones	13
3.4 Financement pour la gestion des urgences dans les Premières Nations.....	13
ANNEXE – VENTILATION DU SOUTIEN OFFERT PAR LE CANADA À L'UKRAINE.....	14
TÉMOINS	16

MEMBRES DU COMITÉ

L'honorable Percy Mockler, président
L'honorable Éric Forest, vice-président
L'honorable Clément Gignac
L'honorable Larry Smith
L'honorable Peter M. Boehm
L'honorable Patricia Bovey
L'honorable Jean-Guy Dagenais
L'honorable Pat Duncan
L'honorable Rosa Galvez
L'honorable Tony Loffreda
L'honorable Elizabeth Marshall
L'honorable Kim Pate

MEMBRES D'OFFICE DU COMITÉ

L'honorable Marc Gold, c.p. (ou Raymonde Gagné)
L'honorable Donald Neil Plett (ou Yonah Martin)

AUTRE SÉNATEUR AYANT PARTICIPÉ À L'ÉTUDE

L'honorable sénatrice Lucie Moncion

SERVICES D'INFORMATION, D'ÉDUCATION ET DE RECHERCHE PARLEMENTAIRES, BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Shaowei Pu, analyste
Sylvain Fleury, analyste

DIRECTION DES COMITÉS

Mireille K. Aubé, greffière du comité
Tracy Amendola, assistante administrative du comité

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 7 mars 2023:

L'honorable sénatrice Gagné propose, appuyée par l'honorable sénatrice LaBoucane-Benson,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023;

Que, aux fins de cette étude, le comité soit autorisé à se réunir même si le Sénat siège à ce moment-là ou est ajourné, l'application des articles 12-18(1) et 12-18(2) du Règlement étant suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gérald Lafrenière

OBSERVATIONS

Le comité a effectué les observations ci-dessous à partir de points soulevés durant la réunion :

1. Alors que les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale s'emploient à soutenir l'Ukraine, le comité demande au gouvernement du Canada de veiller à ce que de meilleures mesures visant à assurer la transparence, la responsabilisation et la production de rapports soient en place en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics.
2. Étant donné que la politique de défense actuelle est dépassée, le ministère de la Défense nationale devrait publier une nouvelle politique dès que possible, y compris son plan d'investissement pour assurer la transparence et la responsabilisation, et formuler clairement ses priorités tout en expliquant la façon dont elles seront atteintes.
3. Affaires mondiales Canada (AMC) est actif dans plusieurs domaines stratégiques clés, notamment le changement climatique, l'aide étrangère et le soutien à l'Ukraine. Vu l'importance de ces dossiers et les montants élevés demandés, AMC devrait fournir en temps utile des rapports détaillés sur l'utilisation des fonds et l'accomplissement des objectifs stratégiques dans ces domaines.
4. Services aux Autochtones Canada devrait fournir plus de précisions sur le financement qu'il accorde, notamment sur la répartition des fonds, et offrir une explication plus complète des programmes offerts à l'échelle du pays. Ainsi, le comité et les Canadiens comprendront mieux la relation avec les partenaires autochtones, et il sera possible de déceler les lacunes, les manques à gagner ou les oublis en matière de programmes.

INTRODUCTION

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales (le comité) joue un rôle important, au nom du Parlement et des Canadiens et des Canadiennes, dans l'examen des plans de dépenses du gouvernement fédéral exposés dans le budget principal et les budgets supplémentaires des dépenses. Il étudie, pour en faire rapport, les dépenses gouvernementales proposées afin de déterminer si elles sont raisonnables, si elles constituent une utilisation optimale des ressources, si elles contribueront à l'atteinte des objectifs du gouvernement et si elles permettent aux parlementaires de faire un suivi des sommes dépensées.

Puisque le budget principal des dépenses ne fait pas état de toutes les dépenses pour l'exercice visé, le gouvernement dépose également des budgets supplémentaires des dépenses devant le Parlement aux fins d'approbation, habituellement au printemps, à l'automne et à l'hiver. Au cours de l'exercice 2022-2023, le comité a examiné les documents budgétaires ci-dessous, qui sont résumés au tableau 1.

Plus précisément, le Budget principal des dépenses 2022–2023 a été déposé devant le Sénat le 1^{er} mars 2022 et renvoyé au comité le 3 mars 2022. Il prévoyait des dépenses budgétaires votées totalisant 190,31 milliards de dollars et des dépenses législatives prévues de 207,26 milliards de dollars. En tout, ces dépenses s'élevaient à 397,58 milliards de dollars.

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2022-2023 a été déposé au Sénat le 31 mai 2022 et renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales le 1^{er} juin 2022. Il faisait état de 8,8 milliards de dollars demandés au titre des crédits budgétaires votés, et prévoyait une augmentation de 860 millions de dollars au titre des dépenses législatives. Le comité a déposé un [rapport](#) sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2022-2023 le 20 juin 2022.

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2022-2023 a été déposé au Sénat le 17 novembre 2022 et renvoyé à notre comité le 22 novembre 2022. Dans celui-ci, le gouvernement demandait 20,8 milliards de dollars en crédits budgétaires votés et prévoyait une augmentation de 4,99 milliards de dollars en dépenses législatives. Le comité a déposé un [rapport](#) sur le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2022-2023 le 14 décembre 2022.

Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022–2023 a été déposé devant le Sénat le 16 février 2023 et renvoyé au comité le 7 mars 2023. Dans celui-ci, le gouvernement demande au Parlement d'approuver des dépenses budgétaires votées additionnelles de 4,7 milliards de dollars et propose une hausse des dépenses législatives de 5,6 milliards de dollars, pour un total de 10,3 milliards de dollars.

Tableau 1. Budgets supplémentaires des dépenses en tant que partie des prévisions budgétaires totales, budgets des dépenses pour 2022–2023 (en dollars)

	Budget principal des dépenses	Budget supplémentaire des dépenses (A)	Budget supplémentaire des dépenses (B)	Budget supplémentaire des dépenses (C)	Total
Dépenses budgétaires					
Crédits votés	190 312 584 394	8 795 403 218	20 796 964 176	4 680 112 624	224 585 064 412
Dépenses législatives	207 262 949 827	859 623 605	4 985 356 119	5 592 269 446	218 700 198 997
Total	397 575 534 221	9 655 026 823	25 782 320 295	10 272 382 070	443 285 263 408
Dépenses non budgétaires					
Crédits votés	227 703 003	0	0	0	227 703 003
Dépenses législatives	138 973 821	0	1 950 000 000	-2 951 205	2 086 022 616
Total	366 676 824	0	1 950 000 000	-2 951 205	2 313 725 619

Sources :Tableau produit à l'aide de données tirées de : Secrétariat du Conseil du Trésor, Budget supplémentaire des dépenses (C), 2022-2023, p. 1-1.

Aux fins d'étude du *Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023*, le comité a tenu une réunion le 8 mars 2023 au cours de laquelle il a posé des questions à des représentants du ministère de la Défense nationale, d'Affaires mondiales Canada et de Services aux Autochtones Canada. Ces ministères demandaient au total 2,25 milliards de dollars en crédits votés, ce qui représente 48 % du montant total en crédits votés demandés dans le budget supplémentaire des dépenses.

En tout, dans le cadre du processus budgétaire pour l'exercice 2022-2023, qui comprend le Budget principal des dépenses et trois budgets supplémentaires des dépenses, le gouvernement a demandé 224 585 064 412 \$ en crédits budgétaires votés et 218 700 198 997 \$ en dépenses législatives budgétaires.

Le présent rapport résume les questions abordées dans le cadre de l'examen du Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023.

1 MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Les Forces armées canadiennes (FAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) sont prêts à agir pour soutenir une vision axée sur la protection du Canada, la sécurité en Amérique du Nord et l'engagement dans le monde, et les Forces armées canadiennes participent dans cette optique aux contributions du Canada en vue d'assurer un monde stable et pacifique. En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes sont deux entités distinctes travaillant ensemble au quartier général intégré de la Défense nationale à s'acquitter de leur principale responsabilité, qui consiste à assurer la défense du Canada et des Canadiens.

Observations du comité

Alors que les Forces armées canadiennes et le ministère de la Défense nationale s'emploient à soutenir l'Ukraine, le comité demande au gouvernement du Canada de veiller à ce que de meilleures mesures visant à assurer la transparence, la responsabilisation et la production de rapports soient en place en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics.

Étant donné que la politique de défense actuelle est dépassée, le ministère de la Défense nationale devrait publier une nouvelle politique dès que possible, y compris son plan d'investissement pour assurer la transparence et la responsabilisation, et formuler clairement ses priorités tout en expliquant la façon dont elles seront atteintes.

1.1 Aperçu des dépenses budgétaires

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023, le ministère de la Défense nationale demande des crédits votés supplémentaires de 897 676 257 \$ pour divers postes de dépenses, notamment :

- 500 000 000 \$ pour fournir de l'aide militaire à l'Ukraine;
- 167 818 797 \$ pour appuyer la contribution militaire du Canada à la Coalition mondiale de lutte contre Daech au Moyen-Orient (opération IMPACT); les mesures d'apaisement et de dissuasion de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en Europe centrale et orientale (opération REASSURANCE); les opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique (opération PRESENCE);
- 57 118 245 \$ pour la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et des capacités de communication des Forces armées canadiennes, comme on l'avait annoncé dans le Budget de 2021;
- 56 498 008 \$ pour la mission militaire du Canada en Ukraine (opération UNIFIER), comme on l'avait annoncé dans le Budget de 2022;
- 55 000 000 \$ pour plusieurs investissements en immobilisations déjà approuvés et financés au titre du fonds d'investissement en immobilisations;
- 15 700 000 \$ pour les opérations de sécurité maritime et de lutte contre le terrorisme au Moyen-Orient (Opération ARTEMIS), comme on l'avait annoncé dans le Budget de 2022;
- 15 607 597 \$ pour la prolongation de la durée du contrat du pétrolier ravitailleur d'escadre intérimaire;
- 12 179 192 \$ pour améliorer les services de santé à l'intention des femmes et d'autres membres des Forces armées canadiennes, comme on l'avait annoncé dans le budget fédéral de 2022;
- 8 769 026 \$ pour soutenir le changement de culture dans les Forces armées canadiennes, comme on l'avait annoncé dans le budget fédéral de 2022;

- 2 073 065 \$ pour appuyer le Système d'alerte du Nord, comme on l'avait annoncé dans le budget fédéral de 2021.

Incluant les transferts, le ministère de la Défense nationale demande une augmentation de 3,5 % par rapport au total des autorisations votées à ce jour, qui s'élèvent à 26 736 471 974 \$.

Par ailleurs, les dépenses législatives projetées du ministère de la Défense nationale augmentent de 36 832 247 \$ en raison de la contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les autorisations proposées pour ce ministère totalisent 28 432 845 730 \$, ce qui comprend les crédits votés, les dépenses législatives ainsi que les transferts.

1.2 Assistance à l'Ukraine

Au sujet du rôle du Canada en Ukraine, les représentants du ministère de la Défense nationale ont déclaré que le Canada est déterminé à soutenir l'Ukraine depuis 2015, ayant contribué à la formation de plus de 30 000 membres des Forces armées ukrainiennes. Ils ont expliqué que cette formation, qui était au départ axée sur les compétences, vise à développer le leadership depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 et que les Forces armées canadiennes participent également à l'instruction de base des soldats ukrainiens au Royaume-Uni, offrant aussi une formation en matière de services d'ingénierie des chars d'assaut et d'ingénierie d'appui.

Les représentants ont indiqué que les décisions concernant l'aide à l'Ukraine sont fondées sur ce que le ministère entend des Ukrainiens, et que c'est à partir de ces informations que sont déterminés les besoins en matière de soutien létal et non létal. Ils ont expliqué que les Forces armées canadiennes participent à un effort international concerté visant à coordonner la réponse aux besoins en matière d'équipement pour l'Ukraine et que, du point de vue des Forces armées canadiennes, le but de cet effort est de travailler avec nos alliés afin de répondre du mieux possible aux besoins de l'Ukraine, notamment pour ce qui est du financement de l'équipement létal et non létal à l'aide des 1,2 milliard de dollars consentis par le gouvernement du Canada.

Les représentants des Forces armées canadiennes ont ajouté que les demandes avaient évolué au fil du temps, et bien que l'Ukraine ait demandé des vêtements et de l'équipement d'hiver, elle a encore pour priorité absolue les armes, les munitions et l'aide létale en raison du conflit prolongé.

1.3 Examen de la politique de défense

Les membres du comité ont posé aux représentants du ministère de la Défense nationale des questions au sujet de la mise à jour de la politique de défense annoncée dans le Budget de 2022. Ces derniers ont répondu que le ministère travaille avec diligence à cette mise à jour et que les résultats seront rendus publics sous peu, mais ils n'ont pas pu donner de date précise. Le comité note que la politique de défense actuelle est dépassée. Le ministère de la Défense nationale devrait publier une nouvelle politique dès que possible, y compris son plan d'investissement pour assurer la transparence et la responsabilisation, et à ce qu'il formule clairement ses priorités tout en expliquant la façon dont elles seront atteintes.

1.4 Services spéciaux et professionnels

Le comité a soulevé des questions au sujet des dépenses du ministère de la Défense nationale liées aux services spéciaux et professionnels, qui se chiffrent à 5 milliards de dollars en 2022-2023, montant qui inclut les 373 millions de dollars demandés dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023. Les représentants du ministère ont expliqué que de ces 373 millions, environ 250 millions de dollars sont des fonds pour le soutien à l'Ukraine, et que le mécanisme de codage utilisé pour rapporter cette opération donne l'impression que les dépenses liées aux services spéciaux et professionnels sont plus élevées qu'elles le sont en réalité. Le comité estime que cette pratique n'est pas acceptable et demande que le

ministère corrige le codage financier dans les meilleurs délais afin de fournir au Parlement et aux Canadiens des informations précises et utiles sur l'utilisation des fonds publics.

En outre, les représentants ont expliqué que les dépenses liées aux services spéciaux et professionnels en 2022-2023 couvrent un large éventail d'activités, telles que le paiement des honoraires de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs et d'analystes scientifiques.

1.5 Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)

En ce qui concerne les 57 118 245 \$ et 2 073 065 \$ demandés dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023 pour la modernisation du NORAD et des capacités de communications des Forces armées canadiennes, respectivement, les représentants du ministère de la Défense nationale ont expliqué que cet argent servira à l'entretien du Système d'alerte du Nord, qui permet d'assurer la surveillance et d'émettre des avertissements au NORAD, en particulier dans l'Arctique.

Les témoins ont indiqué que le gouvernement s'était engagé en 2022 à investir 87 milliards de dollars au cours des 20 prochaines années dans des initiatives liées au NORAD, plus particulièrement dans des projets visant à améliorer la surveillance et les communications afin que le Canada demeure bien informé de ce qui se passe dans l'Arctique.

Selon eux, il est important d'améliorer la capacité de détecter des menaces à de très grandes distances, car de nos jours, les menaces pour le Canada sont plus létales et proviennent de plus loin. Le comité a entendu que, par le passé, la proximité était nécessaire pour obtenir un effet létal, mais que ce n'est plus le cas. Pour ces raisons, les représentants ont fait valoir qu'il est important de renforcer les capacités de détection pour continuer à assurer la sécurité du pays.

1.6 Changement de culture

Les représentants ont répondu à des questions au sujet du changement de culture au sein des forces militaires, plus particulièrement en ce qui concerne le harcèlement et l'inconduite en milieu de travail. Ils ont déclaré que cette question est cruciale, insistant sur le fait qu'il est essentiel de créer un sentiment d'appartenance parmi les membres du personnel militaire pour assurer l'efficacité des Forces armées canadiennes. Ils ont expliqué que pour y arriver, il faut non seulement attirer de nouveaux talents, mais aussi s'assurer que les membres actuels ont le sentiment de faire partie d'une équipe. Ils ont indiqué que des recommandations ont été formulées à l'issue de plusieurs activités et rapports externes en vue d'améliorer la culture au sein des forces militaires, notamment en réglant les problèmes d'inconduite sexuelle. Ils ont fait valoir que bien qu'il soit important de mettre en place des plans et politiques stratégiques pour apporter un changement à long terme, il faut aussi des initiatives de portée limitée pour amener les gens à voir que des progrès sont réalisés. Pour terminer, les représentants ont attiré l'attention du comité sur des initiatives récentes visant à susciter des changements, y compris la création d'équipes de soutien au leadership et le nouvel éthos des Forces armées canadiennes (« Digne de servir »), qui fait ressortir les valeurs et les principes éthiques que tous les membres des Forces armées canadiennes sont tenus de respecter.

2 AFFAIRES MONDIALES CANADA

Affaires mondiales Canada (AMC) est responsable de la conduite des relations internationales du Canada, ce qui inclut, entre autres, le développement international, les services consulaires aux Canadiens et le réseau mondial des missions du gouvernement du Canada à l'étranger.

Observations du comité

Affaires mondiales Canada (AMC) est actif dans plusieurs domaines stratégiques clés, notamment le changement climatique, l'aide étrangère et le soutien à l'Ukraine. Vu l'importance de ces dossiers et les montants élevés demandés, AMC devrait fournir en temps utile des rapports détaillés sur l'utilisation des fonds et l'accomplissement des objectifs stratégiques dans ces domaines.

2.1 Aperçu des dépenses budgétaires

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023, AMC demande des crédits votés supplémentaires de 589 123 302 \$ pour divers postes de dépenses, notamment :

- 370 000 000 \$ pour aider les pays en développement à faire face aux répercussions des changements climatiques;
- 65 830 701 \$ pour la Stratégie du Canada au Moyen-Orient (poste horizontal);
- 50 000 000 \$ pour un fonds d'intermédiation financière pour la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies;
- 41 250 000 \$ pour l'aide humanitaire en Afghanistan;
- 18 000 000 \$ pour la livraison d'équipement militaire non létal à l'Ukraine, comme on l'avait annoncé dans le Budget de 2022;
- 10 149 649 \$ pour les coûts additionnels liés aux indemnités de service extérieur et les paiements de quotes-parts.

Si l'on tient compte des transferts, les crédits votés demandés par AMC représentent une augmentation de 7 % par rapport au total des autorisations votées à ce jour, soit 9 041 291 151 \$.

Les dépenses législatives projetées d'AMC devraient augmenter de 6 609 568 \$ principalement à cause des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés (4 029 568 \$) et des paiements directs (2 580 000 \$) aux [institutions financières internationales](#), comme l'exige la [Loi d'aide au développement international \(institutions financières\)](#). Les autorisations budgétaires proposées de ce ministère totalisent 9 511 127 537 \$, ce qui comprend les crédits votés, les dépenses législatives ainsi que les transferts.

2.2 Financement pour faire face aux répercussions des changements climatiques

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023, AMC demande des crédits votés additionnels de 370 000 000 \$ afin d'aider les pays en développement à faire face aux répercussions des changements climatiques.

Les représentants d'AMC ont déclaré que des fonds demandés, 250 millions de dollars seront utilisés pour soutenir l'initiative de transition vers une économie verte dans les pays en développement dirigée par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), et 120 millions de dollars, pour le Programme d'investissement pour la transition accélérée de l'industrie du charbon des Fonds

d'investissement climatique (FIC). Ils ont expliqué que le ministère s'efforce d'améliorer la coordination avec les autres pays donateurs afin d'atteindre les objectifs, étant donné que de nombreux donateurs contribuent à la BERD et au FIC. En particulier, dans le cas des petits États insulaires en développement qui ne peuvent pas assumer une dette plus lourde, une partie du financement est offert sous forme de subventions par l'entremise de voies bilatérales auxquelles ils ont accès.

Par ailleurs, commentant l'engagement du Canada en vertu de l'Accord de Paris, les représentants d'AMC ont expliqué que les fonds consentis par le ministère sont parfaitement harmonisés avec les objectifs de cet accord. Entre autres, le Canada s'est engagé à verser 5,3 milliards de dollars conformément au cadre global de la Politique d'aide internationale féministe et de l'Accord de Paris. Dans une réponse complémentaire fournie par écrit, le ministère donne des détails sur l'engagement financier du Canada en matière de climat et sur ses trois cibles stratégiques : allouer au moins 40 % des fonds à des projets d'adaptation climatique, allouer au moins 20 % des fonds à des projets et à des solutions axés sur la nature qui ont aussi des retombées positives sur la biodiversité et veiller à ce qu'au moins 80 % des projets tiennent compte de l'égalité des genres. Les représentants ont ajouté que le gouvernement fédéral a déjà commencé à accepter des propositions dans le cadre de certains programmes, comme l'initiative de financement de la lutte contre les changements climatiques, mais que d'autres programmes sont en cours de négociations, lesquelles visent notamment à déterminer la part de la contribution du Canada au fonds pour les pertes et les dommages. Les négociations sont menées par un groupe de travail et dirigées par Environnement et Changement climatique Canada. On fera sans doute le point sur ce dossier lors de la COP 28 en novembre 2023.

2.3 Financement des efforts de prévention des pandémies

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023, AMC demande des crédits votés additionnels totalisant 50 000 000 \$ pour alimenter « un fonds d'intermédiation financière pour la prévention, la préparation et la réponse aux pandémies ».

Les représentants d'AMC ont parlé de ce fonds qui a été créé à l'initiative de la Banque mondiale et dans lequel une coalition de donateurs, le Canada le premier, a versé au total 1,6 milliard de dollars. Ils ont expliqué que la contribution du Canada servira à améliorer la surveillance des maladies à l'échelle nationale, à renforcer la capacité d'analyses et de tests en laboratoire, à consolider la plateforme d'échanges de données et à accroître la résilience des réseaux de santé communautaires. Ils ont ajouté que les fonds seront attribués à la suite d'une série d'appels de propositions et que la priorité sera accordée aux pays en développement qui travaillent en partenariat avec des organismes internationaux, tels que les Nations Unies ou la Banque mondiale.

2.4 Soutien du Canada à l'Ukraine

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023, AMC demande des crédits votés additionnels de 18 000 000 \$ afin de fournir de l'équipement militaire non létal à l'Ukraine, comme on l'avait annoncé dans le Budget de 2022.

Lors de leur comparution, les représentants du ministère ont indiqué qu'en tout, depuis le début de la guerre en février 2022, l'ensemble des ministères concernés ont fourni un financement de plus de 5,3 milliards de dollars pour venir en aide à l'Ukraine. Il s'agit, entre autres, du ministère de la Défense nationale, de Finances Canada et d'Affaires mondiales Canada, de même que du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, qui a engagé pour des mesures prises au Canada même. Après leur comparution, ils ont fourni par écrit, dans une réponse complémentaire, une ventilation à jour des dépenses faites par le Canada pour soutenir l'Ukraine, précisant les domaines de soutien et le nom des programmes. Les chiffres les plus récents montrent qu'au 15 mars 2023, le Canada avait engagé plus de 5,48 milliards de dollars pour soutenir l'Ukraine, dont 2,6 milliards de dollars pour l'aide économique,

1,3 milliard de dollars pour l'assistance militaire et la défense et 1 milliard de dollars pour les mesures d'immigration. L'annexe présente la ventilation de ces dépenses.

Enfin, les représentants d'AMC ont mentionné les efforts déployés par des groupes partout au Canada pour venir en aide à l'Ukraine, notamment ceux d'organisations comme le Congrès des Ukrainiens Canadiens. Ils ont indiqué que le personnel du ministère était régulièrement en contact avec des organisations, qui dirigent toutes sortes de programmes de soutien, mais qu'il était impossible pour AMC de surveiller chacun de ces efforts.

3 SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

Services aux Autochtones Canada (SAC) travaille en collaboration avec les Premières Nations, ainsi que les nations inuites et métisses afin de leur donner accès à divers services, notamment en matière de soins de santé primaires, d'éducation, de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées, de logement, d'infrastructures communautaires, de programmes sociaux et de gestion des urgences.

Observations du comité

Services aux Autochtones Canada devrait fournir plus de précisions sur le financement qu'il accorde, notamment sur la répartition des fonds, et offrir une explication plus complète des programmes offerts à l'échelle du pays. Ainsi, le comité et les Canadiens comprendront mieux la relation avec les partenaires autochtones, et il sera possible de déceler les lacunes, les manques à gagner ou les oublis en matière de programmes.

3.1 Aperçu des dépenses budgétaires

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023, SAC demande des crédits votés supplémentaires de 764 123 013 \$, pour divers postes de dépenses, notamment :

- 271 058 012 \$ pour rembourser les Premières Nations et les fournisseurs de services de gestion des urgences pour les activités d'intervention et de rétablissement dans les réserves;
- 170 867 900 \$ pour poursuivre la mise en œuvre du principe de Jordan;
- 90 000 000 \$ pour le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations;
- 69 623 880 \$ pour faire progresser l'éducation des adultes des Premières Nations;
- 49 851 700 \$ pour mettre en œuvre l'Entente régionale en matière d'éducation avec le Conseil en Éducation des Premières Nations du Québec, comme on l'avait annoncé dans le Budget de 2022;
- 33 561 322 \$ pour les Programmes urbains pour les peuples autochtones;
- 33 400 000 \$ pour renforcer l'emploi et les compétences des jeunes.

Si l'on inclut les transferts, les crédits votés demandés (764 123 013 \$) par SAC représentent une augmentation de 1,8 % par rapport au total des autorisations votées à ce jour, qui s'élèvent à 44 698 302 615 \$. Les dépenses législatives projetées du ministère augmentent de 1 818 158 \$ en raison des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés. À ce jour, les autorisations budgétaires proposées de ce ministère totalisent 44 849 894 957 \$, ce qui comprend les crédits votés, les dépenses législatives ainsi que les transferts.

3.2 Soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves et aux Indiens inscrits du territoire du Yukon

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023, Services aux Autochtones Canada demande 3 000 000 \$ de plus au titre des subventions (pour un total de 20 000 000 \$) et 43 400 000 \$ de plus au titre des contributions (pour un total de 1 301 328 089 \$). Ensemble, ces sommes visent à « fournir un soutien au revenu aux personnes qui habitent dans les réserves indiennes et aux Indiens inscrits du territoire du Yukon ». Le comité a demandé plus de détails à ce sujet et a reçu une réponse écrite de SAC.

Dans leur réponse complémentaire écrite, les représentants de SAC ont expliqué en détail les différences entre les subventions et les contributions. Plus précisément, une subvention est un paiement de transfert subordonné à des critères d'admissibilité préétablis et à d'autres critères de recevabilité, tandis qu'une

contribution est un paiement de transfert subordonné à des conditions de rendement énoncées dans un accord de financement. En ce qui concerne la reddition de comptes, le bénéficiaire d'une subvention n'est pas tenu de rendre des comptes et n'est normalement pas soumis à un audit par le ministère, bien qu'on puisse exiger qu'il fasse rapport des résultats obtenus. En revanche, une contribution doit être comptabilisée et peut faire l'objet d'un audit.

Lors d'une réunion ultérieure, avant l'achèvement du présent rapport, SAC s'est excusé pour le malentendu et la confusion créés par la description du poste dans le tableau, qui donne l'impression que tous les fonds sont destinés au Yukon. Les fonctionnaires ont également expliqué que ces fonds, une fois regroupés, ne sont pas tous destinés au Yukon. Il s'agit du financement total pour les mesures de soutien du revenu dans l'ensemble du pays.

3.3 Financement à l'appui des services à l'enfance et à la famille dans les collectivités autochtones

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023, Services aux Autochtones Canada présente plusieurs demandes de financement pour les services à l'enfance et à la famille dans les collectivités autochtones, y compris 170 millions de dollars pour la poursuite de la mise en œuvre du principe de Jordan; 90 millions de dollars pour le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations; 8 millions de dollars pour faire progresser la mise en œuvre et l'opérationnalisation des lois sur les services à l'enfance et à la famille.

Les représentants de SAC ont indiqué que le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations est en cours de réforme par suite de l'adoption du projet de loi C-92, le but étant de transférer la responsabilité de ces services aux collectivités autochtones. Entre-temps, le programme actuel continuera d'être financé séparément. De plus, SAC demande des fonds pour poursuivre la mise en œuvre du principe de Jordan. Les représentants ont expliqué que le ministère est tenu de combler les lacunes que comportent ses programmes en répondant aux demandes présentées par des organismes des réserves en vue du remboursement des coûts des services. Pour s'acquitter de cette obligation, SAC demande un montant additionnel, qui est fondé sur la demande de services annuels.

3.4 Financement pour la gestion des urgences dans les Premières Nations

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) 2022-2023, SAC demande 271 058 012 \$ afin de rembourser les Premières Nations et les fournisseurs de services de gestion des urgences pour les activités d'intervention et de rétablissement menées dans les réserves.

Les représentants de SAC ont expliqué que la gestion des urgences relève normalement de la compétence des provinces, mais que le ministre des Services aux Autochtones en avait accepté la responsabilité en ce qui concerne les réserves. Plus précisément les fonds demandés sont destinés non seulement aux interventions et aux activités de rétablissement, mais aussi à la prévention et à la préparation. Le ministère utilisera une partie des fonds pour travailler en partenariat avec des organismes concernés afin de recueillir plus de données, ce qui leur permettra de se montrer plus proactifs et de mettre en place des mesures d'atténuation plus efficaces.

ANNEXE – VENTILATION DU SOUTIEN OFFERT PAR LE CANADA À L'UKRAINE

Soutien du Canada envers l'Ukraine a date du 15 mars 2023	
Domaine d'assistance	Financement engagé
Protection de la culture	\$4,800,000
· Protection des sites du patrimoine ukrainien par l'UNESCO	\$4,800,000
Aide au développement	\$96,000,000
· Financement des priorités émergentes	\$35,000,000
· Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) pour soutenir les victimes de violence sexuelle fondée sur le genre (VSFG)	\$7,000,000
· Usine de transformation de produits laitiers dans l'ouest de l'Ukraine	\$2,000,000
· L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) soutien l'entreposage de grain et l'achat d'équipement de laboratoire	\$52,000,000
Assistance économique	\$2,615,000,000
· Ressources de prêt par le biais du FMI, compte administré (FIN)	\$1,450,000,000
· Prêts bilatéraux en vertu de <i>la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> (FIN)	\$500,000,000
· Une garantie de prêt* pour permettre à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), ainsi qu'à d'autres institutions, d'accorder un prêt de 300 millions d'euros à Naftogaz , la compagnie de gaz publique ukrainienne, afin de maintenir le chauffage et l'éclairage en Ukraine cet hiver	\$50,000,000
· Obligation de souveraineté de l'Ukraine, dont le produit équivalent a été acheminé vers l'Ukraine via le compte administré par le FMI (FIN)	\$500,000,000
· Suppression des droits de douane sur les importations en provenance de l'Ukraine pendant un an	
· Révocation du statut de nation la plus favorisée de la Russie et du Bélarus	
· Recettes douanières perçues sur les importations en provenance de la Russie et du Bélarus pour réparer le réseau électrique de Kyïv**	\$115,000,000
Aide humanitaire	\$320,000,000
Nouvelles mesures d'immigration (2022-23 - 2031-22)	\$1,025,500,000
· Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	\$914,800,000
· Recettes non perçues	\$65,600,000
· Autres ministères	\$45,100,000
Assistance militaire et de défense	\$1,338,000,000
· Assistance militaire (MDN)	\$1,075,000,000
· Autre assistance dans le secteur de la sécurité et de la défense (opération UNIFIER)	\$263,000,000
Soutien à la sécurité et à la stabilisation***	\$81,116,000
· Nouveau financement pour le déminage	\$3,000,000
· Projet PSOP Confiance, responsabilité et résilience du service de police	\$4,800,000
· Contribution au fonds pour la prévention et la réponse aux VSFC	\$4,500,000
· Contribution supplémentaire au projet Sauvetage et résilience de la société civile ukrainienne	\$3,000,000
· Intégration de normes pour lutter contre la VSFC	\$136,000
· Programme de soutien à l'Ukraine de l'OSCE - Promouvoir l'accès à la justice pénale en Ukraine	\$830,000
· Projet de la Commission internationale pour les personnes disparues	\$1,800,000
· Déploiements via Justice Rapid Response - Ukraine	\$1,400,000
· Déploiements via ONU Femmes - Ukraine - Ukraine	\$600,000
· Allocation pour la Cour pénale internationale (CPI)	\$2,000,000
· PSOP – allocation supplémentaire pour des programmes approuvés	\$10,000,000
· PSOP allocation supplémentaire pour des programmes prévus pour 2022	\$3,850,000
· PSOP Lutter contre la désinformation russe sur l'Ukraine	\$3,000,000
· PSOP – déminage	\$7,500,000
· Programme de réduction de la menace liée aux armes - NRBC	\$12,200,000
· Programme de réduction de la menace liée aux armes – équipement de déminage****	\$22,500,000
ASSISTANCE TOTALE	\$5,480,416,000

*La garantie de prêt est de 36,5 millions d'euros ; 50 millions de dollars canadiens est une approximation. Si la garantie est sollicitée, l'impact budgétaire final en CAD dépendra du taux de change au moment du versement de la garantie et sera absorbé par le cadre budgétaire. Il n'y a aucun décaissement avec la garantie de prêt ; FIN ne débourserait qu'en cas de problème, ce qui est la nature d'une garantie.

**En prenant cet engagement envers l'Ukraine par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire pour l'aide, le redressement, la reconstruction et la réforme en Ukraine (URTF) de la Banque mondiale, le Canada est devenu le premier pays du G7 à respecter l'engagement pris par les dirigeants du G7 en juin 2022 d'étudier les possibilités d'utiliser les recettes perçues grâce aux mesures tarifaires prises à l'encontre de la Russie pour venir en aide à l'Ukraine.

***Comprend l'allocation la plus récente de 10 millions de dollars à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), pour acheter et distribuer des générateurs (comme annoncé par le Ministre du Développement international).

***Comprend 7,500,000 de dollars provenant de la soumission pour la résilience et la reconstruction de l'Ukraine, et 15,000,000 millions de dollars provenant du Compte de crises de l'enveloppe de l'aide internationale

Acronymes et sigles

FIN	Ministère des Finances Canada
FMI	Fonds monétaire international
MDN	Ministère de la Défense nationale
CBRN	Chimique, biologique, radiologique et nucléaire
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
PSOP	Programme pour la stabilisation et les opérations de paix
UNESCO	L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation la science et la culture
VSLC	Violence sexuelle liée aux conflits

TÉMOINS

Le 8 mars 2023

Affaires mondiales Canada

- Anick Ouellette, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Planification ministérielle, Finances et technologies de l'information
- Annie Boyer, directrice générale et adjointe à la dirigeante principale des finances
- Kati Csaba, directrice exécutive, Direction générale de l'Ukraine
- Cam Do, directrice générale, Direction du financement innovant climatique
- Jess Dutton, directeur général, Direction générale du Moyen-Orient
- Peter Lundy, directeur général, Secrétariat de la stratégie indo-pacifique
- Joshua Tabah, directeur général, Santé et nutrition

Services aux Autochtones Canada

- Marc Geoffrion, dirigeant principal adjoint des finances
- Sylvain Souigny, sous-ministre adjoint par intérim, Opérations régionales
- Ian Kenney, sous-ministre adjointe par intérim, Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social
- Stephen Traynor, directeur général, Direction générale de la gestion des terres et de l'environnement

Ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes

- Lieutenante-générale Frances Allen, vice-cheffe d'état-major de la Défense
- Troy Crosby, Assistant Deputy Minister (Matériel) Troy Crosby, sous-ministre adjoint (Matériels)
- Cheri Crosby, sous-ministre adjointe (Finances) et dirigeante principale des finances